

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2018

---

RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT DANS L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1300)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL45

présenté par

Mme Dubost, rapporteure et M. Bru, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

Rédiger ainsi l'alinéa 31 :

« 6. Dénonce la dégradation de l'État de droit en Pologne ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.